

# Contacts & tarifs

Mise à jour le 21 octobre  
2020

**Besoin d'un renseignement ? Une question sur votre facture, votre système d'assainissement individuel ou vos branchements ? Vous venez de vous installer sur l'agglomération et devez souscrire un contrat Eau ? Pour savoir où vous adresser, cliquez sur votre commune de résidence sur la carte ci-dessous.**

## Tarification de l'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la tarification du service public d'eau potable de Saint-Brieuc Armor Agglomération a évolué.

Au-delà de la prise en compte des éléments de conjoncture (inflation, changement climatique, avancées scientifique et technologique), l'évolution votée par les élus communautaires vise à rendre la tarification du service :

- Plus équitable entre les usagers, en répartissant mieux l'effort financier indexé sur les volumes consommés.
- Plus durable, en assurant à la collectivité une capacité d'investissement à la hauteur des défis qui s'imposent à elle (évolutions réglementaires renforçant les performances de traitement, renouvellement des réseaux).
- Plus responsable, au regard des enjeux de sobriété et de préservation de la ressource en réponse au changement climatique.

# Contacts

Pour savoir où vous adresser, cliquez sur votre commune de résidence sur la carte ci-dessous. Vous pouvez zoomer ou dézoomer en utilisant les boutons + et - en haut à gauche de la carte.

# CENTRE TECHNIQUE DE L'EAU

Service des Eaux - 1 rue de Sercq

22000 Saint-Brieuc

**02 96 68 23 50**

du lundi au vendredi : 08 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 17 h

Fermé le jeudi après-midi

[Nous contacter via le formulaire en ligne](#)

## PLOEUC-L'HERMITAGE

L'accueil du

[pôle de proximité de Ploeuc-L'Hermitage](#)

est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Pour les communes de Saint-Carreuc et Plœuc-L'Hermitage, le numéro pour contacter un conseiller est 02 96 42 17 70.

